



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-CÉZERT**

Séance 2024 - IV

NOMBRE DE MEMBRES : 11 afférents au Conseil - 10 en exercice - 8 ayant pris part à la délibération
Nombre de : présents 7 - absent 2 - procuration 1

Délibération N° 2024-IV-3c
Tarification garderie

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Henri OLIVEIRA SOARES maire.

Présents : Jean Pierre COSTES ; Lucien INFANTI ; Gwenn GUYADER ; Lorena BUTTO ; Martine PRENIERE ; Karine BERNARD.

Absent excusé : Fabien SOURIAU ; Christophe APAT.

Procuration : René JACOB à Henri OLIVEIRA SOARES.

Secrétaire de séance : Lorena Butto

Date de convocation et d'affichage : 05 juillet 2024.

Monsieur le maire rappelle le tarif garderie en vigueur durant l'année scolaire 2023-2024, à savoir :

- Tarif différent entre l'école de Saint Cézert et celle du Burgaud ;
- Pour Saint Cézert le Coût de la ½ heure est de 0,80 € / enfant avec la gratuité pour le 3ème enfant et les suivants d'une même fratrie. Le coût plafonné à 50 € par mois et par enfant.

Le dépassement d'horaire au-delà de 18h30 est facturé 3 € par ¼ d'heure.

- Pour Le Burgaud le Coût de la ½ heure est de 1.25 € / enfant avec la gratuité pour le 3ème enfant et les suivants d'une même fratrie. Le coût plafonné à 50 € par mois et par enfant.

Le dépassement d'horaire au-delà de 18h30 est facturé 3 € par ¼ d'heure.

Compte tenu du contexte économique complexe des familles, après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (8 pour, 0 contre et 0 abstentions), de renouveler les conditions faites pendant l'année scolaire 2023-2024 pour la nouvelle année scolaire 2024-2025, à savoir :

- Coût de la ½ heure est de 0,80 € / enfant avec la gratuité pour le 3ème enfant et les suivants d'une même fratrie ;
- Coût plafonné à 50 € par mois et par enfant ;
- Dépassement d'horaire au-delà de 18h30 est facturé 3 € par ¼ d'heure.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire, OLIVEIRA SOARES Henri.